

LA TRIBUNE

de L' A.D.R.E.R

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel

14 avenue des Anglais 83820 Rayol-Canadel sur mer

www.adrer.org

Association agréée en qualité d'association locale d'usagers au titre de l'article L 121-5 du code de l'urbanisme.

Arrêté Préfectoral n° 2014/21

Objectifs de la municipalité

Evaluation des réalisations à mi mandat

L'équipe municipale du Rayol-Canadel a été élue en mai 2014 sur la base d'un programme détaillé. L'ADRER en a fait une 1ère évaluation 6 mois après (Tribune 29 - "Point d'étape"). Arrivés maintenant à mi-parcours, une 2ème évaluation a été jugée utile pour l'information de nos adhérents et celle des lecteurs de la Tribune.

Les trois points clef du programme étaient de redonner de la vigueur au village en lui attribuant un nouveau plan d'urbanisme moins conservateur que le projet rejeté en 2013, de lancer un grand projet de rénovation des plages et de lutte contre le désensablement tant il est vrai que la vocation balnéaire du village reste incontournable, et un programme de logements aidés pour actifs afin d'éviter l'hémorragie des habitants. Pour réaliser cette évaluation, l'ADRER a repris "in extenso" le programme tel qu'il a été diffusé en 2014 en se permettant de le décliner sous forme de fondamentaux, dans l'ordre d'importance qui lui a semblé pertinent. Ce choix ne nie pas l'importance des autres objectifs annoncés.

Malgré les difficultés rencontrées la commune est globalement en bonne voie, n'étaient les aléas qui entourent le projet "cœur de village" et les recours contentieux consécutifs au PLU, souvent peu animés par l'intérêt général, alors même que les autorités préfectorales n'ont rien contesté.

S'il apparaît que la volonté politique soit réelle, il reste encore du chemin à faire et si les principaux objectifs sont atteints ou en voie de l'être d'autres, rarement anecdotiques ne le sont pas et ne semblent pas avoir eu le début d'un commencement.

Afin de faciliter la lecture d'un inventaire très détaillé, nous avons établi 4 niveaux d'évaluation attribués avec le maximum d'objectivité, assortis le cas échéant d'un commentaire:

- OA** = Objectif atteint
- OPA** = Objectif partiellement atteint
- ONA** = Objectif non atteint
- PL** = Projet lancé

Rappel du programme électoral 2014		Eva- lua- tion	Commentaires
Objectifs généraux			
Assurer la cohésion pour faire disparaître les clivages créés notamment depuis les procédures du domaine Potez et de la Tessonnière qui ont divisé le village et dont certaines, 25 ans après, ne sont toujours pas soldées.	ONA	Des efforts sont faits mais beaucoup reste à faire. Comme souvent les anciennes divisions subsistent et l'urbanisme reste clivant.	
Retrouver une vie quotidienne harmonieuse en proposant des actions complémentaires pour offrir, à la fois, du travail et du mieux vivre aux habitants ainsi que des services et du bien-être aux estivants dans un lieu de villégiature privilégié.	OPA	L'ouverture de l'hôtel "Villa Douce" a créé des emplois. Le facteur essentiel de création d'emploi reste l'étalement annuel de la villégiature. D'autre part, pour une vie harmonieuse des habitants, la création d'emplois doit impérativement s'accompagner de la création de logements à prix modérés.	
Ouvrir la mairie et les services de la commune à tous, sortant ainsi la municipalité de son isolement actuel.	OPA	De nettes améliorations d'une façon générale. Les vieux reflexes (du genre "style fermé") tendent à disparaître sinon à s'atténuer	
Recréer une véritable station balnéaire avec des plages et arrière-plages restructurées et des lieux d'accueil, de jeux, d'échange et de rencontre.	PL	Projet en cours d'étude des arrières plages et de lutte contre le désensablement	
Offrir des solutions de logement pour les actifs sans dénaturer notre paysage	PL	Plusieurs opérations sont prévues: Hôtel Centro, HLM Paulette Gola, Tennis, maison Morel	
Proposer un PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec un centre village et une zone spécifique pour recevoir de nouvelles activités compatibles avec notre environnement	OA	Le PLU répond aux objectifs annoncés ; il offre en outre aux premiers acquéreurs des terrains de la Tessonnière la possibilité d'être indemnisés (cf infra)	

	Mettre en avant le patrimoine naturel et culturel de la commune et ses atouts (notamment le Domaine du Rayol) et en assurer les retombées sur le village.	OPA	La coopération avec le Domaine du Rayol est maintenant sur les rails
	Installer" la voie verte " et créer de nouveaux chemins de randonnée reliés au massif des Maures pour développer des activités sportives intégrées.	OPA	Un bras de fer est engagé avec le Département pour qu'il respecte la convention signée en 2005. Un engagement verbal a été pris par le Département pour réaliser les 2 premières phases de sécurisation de la voie en 2017 les 2 autres étant prévues en 2018. Par ailleurs, grâce à un travail exclusivement bénévole sur les sentiers de la communes, les sentiers de randonnée ont été réhabilités. L'association Rando' O Rayol! anime maintenant les sorties
	Ces actions structurantes nous permettront de retrouver un niveau d'activité suffisant pour inverser la spirale négative qui a amené la commune à perdre plus de 25% de ses habitants et 50% des emplois traditionnels. Ainsi nous assurerons le bon fonctionnement des commerces et des services. Inverser la tendance de déclin	OPA	La volonté politique reste présente
	Travailler sur l'école	OA	Un important travail a été réalisé en liaison avec des bénévoles
	Revivifier les commerces	OPA	Disparition de deux commerces, ouverture d'un nouveau
	Médecin installé de façon pérenne	OA	L'arrivée d'un médecin a redessiné l'ensemble de l'offre santé. Les conditions économiques de son installation doivent-elles se pérenniser ?

Objectifs particuliers

Urbanisme	L'élaboration du PLU, comme outil au service de ces ambitions sans dénaturer notre environnement privilégié, et sans toucher à l'authenticité de notre commune sera entreprise	OA	Le Conseil Municipal a élaboré et approuvé un plan d'urbanisme qui prend en compte la nécessité d'un développement dans la préservation de l'environnement. Huit recours de sources diverses ont été déposés devant le Tribunal Administratif. La décision du Tribunal est envisagée d'ici 3 ans.
	1 - Répondre aux besoins de logements permanents		
	Trois priorités La commune dispose de plusieurs terrains susceptibles de recevoir des constructions.	OPA	<p>Constructions sur terrains publics</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. A Pramousquier le terrain de l'Hôtel Centro verra la construction de 7 logements sociaux locatifs + 1 local pour les associations + 1 abri "halte randonneurs". Permis de construire prévu pour fin de l'été 2017, puis démolition du bâtiment actuel et construction pour une livraison fin 2018. L'opérateur désigné est VAR HABITAT. Un bail emphytéotique sur 60 ans est prévu. 2. Sur le terrain des HLM Paulette Gola, les logements sont prévus, moitié en locatif, moitié en accession à la propriété. Lancement dans 1 an avec VAR HABITAT 3. Maison MOREL: sa reconstruction est indépendante de l'ensemble "terrain, maison de retraite, parkings", mais elle dépend de la réalisation de l'accès avenue Chancrin qui est en discussion avec les propriétaires riverains et du financement provenant de la vente à AKTIMO d'une partie des terrains de la parcelle de la pharmacie. <p>Constructions sur terrains privés</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Terrain des Arômes: les études sont presque terminées avec l'Etablissement Public Foncier Régional (EPFR - PACA) et le bureau d'études CITADIA pour la réalisation d'une première tranche de logements sociaux locatifs. Il restera à trouver un accord entre les propriétaires et l'aménageur. 2. Terrains de LA TESSONNIERE: les possibilités de construire dépendent des recours contentieux engagés contre le PLU. Ensuite l'EPFR étudiera les possibilités d'aménagement de la zone 2AU. Il semble qu'aucun permis de construire ne sera accordé sur ces terrains en l'état actuel du parcellaire avant qu'un aménageur n'ait acquis le foncier aux fins de remembrement.
		Entretenir le capital immobilier de notre commune, souvent dans un état de laisser-aller inexcusable. Elaborer un plan pluriannuel pour la gestion, les réparations et la rénovation de ce patrimoine (syndic / régie).	OA
Mettre en place une politique d'attribution irréprochable des logements de la commune.	OA	Une commission a été créée avec des critères d'attribution précis.	

	<p>2 - Régler les contentieux et sortir des impasses actuelles (pour apaiser les esprits, les tensions et régler les litiges. pour renouer avec une convivialité perdue pour ne pas exclure une partie des administrés. pour ne pas transmettre ces dossiers à nos enfants).</p>		
	<p>Le tennis, à l'abandon depuis 10 ans, et dont la municipalité précédente a refusé la réouverture.</p>	<p>PL</p>	<p>Dans le cadre du réaménagement du centre village, la Municipalité cherche à acquérir cette emprise foncière pour y réaliser une résidence pour seniors et des parkings. Le lancement passe par un concours architectural qui pourrait englober le projet de reconstruction de la Villa Morel. Le financement de ce projet est actuellement suspendu par le recours exercé contre le permis de construire délivré à AKTIMO sur un autre projet: celui mené sur le terrain communal au dessus de la pharmacie dont la vente devait générer 1,4 million d'€ à la Commune...</p>
	<p>La Villa St. Jean, bénéficiant d'un permis de construire accordé en 1998 (il y a 16 ans), mais toujours pas en exploitation à ce jour.</p>	<p>OA</p>	<p>La Villa St Jean a enfin retrouvé sa vocation hôtelière sous le nom de "Villa Douce" en créant une dizaine d'emplois</p>
	<p>La pharmacie, en litige avec son bailleur (la Mairie) depuis 8 ans et qui a travaillé dans des conditions déplorables depuis lors.</p>	<p>ONA</p>	<p>A l'origine un expert judiciaire avait été nommé en 2013 afin de déterminer l'origine des désordres. Il a repoussé à plusieurs reprises la remise de son rapport. Ce rapport qui doit déterminer les travaux à réaliser est toujours attendu.</p>
	<p>La Tessonière et les Arômes, objets de procédures depuis 27 ans qui ont coûté très cher à la commune et dont le sort n'est toujours pas réglé. En refusant les solutions extrémistes, dans un sens ou dans l'autre, qui entraîneraient de nouveaux litiges pour des années ...Et des risques financiers pour la commune.</p>	<p>OA</p>	<p>Le PLU a prévu les outils nécessaires à la sortie d'impasse. Il reste aux propriétaires des terrains à se saisir collectivement de ces outils pour finaliser les possibilités offertes par le PLU. La sortie de crise passe par un remembrement par un aménageur spécialisé qui les aura acquises dans le cadre de ses contraintes économiques.</p>
	<p>3 - Remettre en valeur le patrimoine communal</p>		
	<p>En supprimant les points noirs : câbles et poteaux électriques, accès aux plages, emplacements poubelles....</p>	<p>ONA</p>	<p>Peu de choses ont été réalisées dans ce domaine</p>
	<p>En aménageant de manière responsable et durable les bords des voies et espaces libres.</p>	<p>PL</p>	<p>Programme pluriannuel de plantations sur les accès avec bénévolat et financement partiellement privé.</p>
	<p>En conservant et améliorant les atouts de la commune : les abords du Patec, les Degrés de la Mer, la Voie Verte, les chemins de randonnées, la chapelle du Rayol....</p>	<p>OPA</p>	<p>L'implication de bénévoles pour la remise en valeur des voies de passage piéton dans la commune, les plantations volontaires dans le cadre d'un plan pluriannuel, de contributeurs pour la rénovation de la chapelle permettent cette évaluation.</p>
	<p>Abords des plages ... en friche</p>	<p>PL</p>	<p>Ce projet est largement avancé. Un aménagement remarquable a été réalisé sur la parcelle départementale située au dessus de la plage Rayol est qui était à l'abandon.</p>
	<p>Fils et câbles aériens ... d'une autre époque</p>	<p>ONA</p>	<p>Aucune réalisation. L'enfouissement de la ligne moyenne tension sur l'avenue Clément Bayard nous paraît prioritaire</p>

Coopé- ration avec le Domaine du Rayol	Un plan de 5 ans, avec l'aide du Conservatoire du Littoral, des services environnement et culture du Conseil Régional et du Département, dans le cadre du budget actuel de la Commune, avec le soutien de la Communauté des Communes pour		
	– Repenser les plantations du village, le long de la traversée, pour retrouver les espèces emblématiques du jardin.	OA	Réalisation collective Commune/Ecole Nationale du Paysage/ Domaine du Rayol/Associations/habitants. La tranche réalisée au Rayol doit se poursuivre
	– Former les agents techniques de la Mairie afin qu'ils soient les ambassadeurs de la flore et du paysage méditerranéen et des techniques de jardinage respectueuses de l'environnement avec économie d'eau	OA	Dans le cadre du Développement durable qualification accrue des jardiniers communaux aux techniques de jardinage
	– Gérer les espaces délaissés (bords de plage, bords de route...) à la façon du jardin planétaire.	OPA	Objectif atteint au centre du village, au Patec, escaliers, le long de la RD 559. Projet en cours pour les abords de plage
Nouveaux logements	Réaliser 12 logements aidés à côté de la Résidence Paulette Gola.	PL	Les éléments pour la réalisation de l'extension des HLM font actuellement l'objet d'études auprès de l'EPFR. Les logements sont prévus moitié en location, moitié en accession à la propriété. Le lancement pourrait se faire fin 2018.
	Proposer 4 logements supplémentaires sur le terrain Canadélia et 2 autres sur les 4 chemins, tous entourés de jardins. Soit au total 18 logements nouveaux, ce qui va permettre d'offrir des solutions aux actifs, sans dénaturer notre environnement. C'est une goutte d'eau au milieu des 1350 logements implantés dans la commune. A réaliser sur la base d'un bail à construction Avec ce montage la commune dispose d'un parc locatif sans devoir investir, et donc sans augmenter les impôts.	ONA	Elément de programme abandonné par les candidats
Cœur de village	Conserver la pharmacie et rénover le bâti qui est vétuste.	ONA	Projet initialement prévu remis en cause par la menace d'activation du permis de construire du projet antérieur ou du versement d'une indemnité de 600 000€ à son bénéficiaire. D'où un compromis suivant lequel la commune conserve la propriété du bâtiment de la pharmacie – (Bâti non encore rénové), le reste du terrain, les 3/4 restants, étant vendus à la société AKTIMO qui construit dans la partie haute 10 logements privés, desservis par une voie débouchant sur la RD559 à côté de la pharmacie (en lieu et place du square). Ce projet est considéré par l'ADRER comme un moindre mal, d'autres associations le contestent en exerçant un recours contre le nouveau permis de construire délivré à AKTIMO.
	Transformer le jardin en square fermé.	ONA	
	Construire en arrière - plan une résidence de 10 logements pour les actifs de la commune.	ONA	
	Conserver la propriété du foncier, proposer un bail à construction pour récupérer à terme la propriété de l'immobilier. C'est la municipalité qui affecte les logements selon les priorités.	ONA	

Station balnéaire	Nettoyer toutes les plages mécaniquement et manuellement de Pâques à fin octobre, et conserver un nettoyage sommaire pendant l'hiver.	OA	Les plages sont correctement entretenues,
	Restaurer, entretenir, moderniser les toilettes et les pompes de relevages.	OA	Les sanitaires sont propres et les douches fonctionnent correctement
(vocation première de la commune)	Redéfinir le tracé en mer des lieux de baignades pour éviter une surpopulation devant les sous-concessions de plage (Canadel ancre d'or, Rayol grand bleu).	OA	Réalisé actuellement
	Créer un passage entre les 2 plages du Rayol	PL	Objectif inclus dans le projet de ré ensablement
	Travailler à la mise en place d'un véritable accès aux plages du Pramousquier et des Rochers	PL	Pour la plage de Pramousquier, la procédure pour la qualification d'emplacement réservé pour un chemin piéton est lancée La plage de l'Ecrin devrait passer sous concession communale l'année prochaine. Pour l'escalier qui mène aux Rochers, il appartient pour la partie haute à la Commune, pour la partie basse à un propriétaire privé. Un accord verbal a été conclu et un devis de remise en état demandé. .
	Réaliser une étude de dimensionnement et un budget prévisionnel.	PL	Les études et autorisations administratives en vue de lutter contre l'érosion des plages est et ouest du Rayol, sont terminées. Le dossier a été remis aux services de l'Etat ce qui permet d'envisager en lieu et place des boudins en geotextile prévus, des récifs artificiels permettant l'accueil et le développement de la faune et de la flore. Dans cette optique, la municipalité cherche à passer avec une entreprise un "marché participatif à innovation" pour obtenir un financement au titre recherche et développement qui couvrirait une partie de la construction. La réponse devrait intervenir en fin d'été.
Station balnéaire	Soumettre le dossier à l'Etat pour une réalisation en 3 à 4 phases selon les subventions et pour ne pas trop impacter les capacités financières de la commune.	PL	Plusieurs demandes de subventions sont en cours auprès des Conseils Régional et Départemental. Il restera à trouver le financement complémentaire auprès de Fonds européens.
La Mer lutter contre le désensablement et la montée des eaux est une priorité	Sans oublier l'écoulement des eaux pluviales.	PL	Cet objectif concerne le traitement des eaux pluviales sur les plages du Rayol car à chaque orage, celles-ci sont dévastées en 3 endroits. L'idée est de canaliser les eaux de pluie en amont de la plage pour les rassembler en un seul émissaire en mer qui serait enfoui dans le sable sous le ponton de débarquement. Ce projet est inclus au plan général des eaux pluviales qui est en cours d'élaboration.
	En mer toujours, réaliser des mouillages municipaux en : – protégeant les fonds marins – sécurisant les mouillages – définissant des emplacements précis – créant ainsi un plan d'eau esthétique – évitant les conflits entre utilisateurs – facilitant les démarches administratives	PL	Le dossier pour le Rayol et le Canadel (50 et 70 mouillages) est étudié par la DDTM. Après acceptation, la commune passera un marché pour la réalisation et il restera à trouver un gestionnaire. (Délégation de service public (DSP) ? ; Société publique locale (SPL) avec le port de Cavalaire ?). Rien n'est encore arrêté.
	Donner une allure ordonnée et propre devant nos plages. Un plan de 3-4 ans pour lutter contre le désensablement Un plan de 18 mois pour les mouillages	PL	L'ADRER suggère la création d'une association délégataire d'un service "mouillage" avec les acteurs des plages et les propriétaires d'embarcation.
	Redéfinir les parkings pour véhicules et pour les 2 roues avec un entretien permanent.	PL	Cf projet arrière plages

Station balnéaire La terre mise en place d'un véritable accès aux plages du Pramousquier et des Rochers.	Réorganiser et réaliser les travaux nécessaires, en particulier sur l'arrière de la plage du Rayol EST, pour recréer des espaces ludiques et sportifs.	PL	Une partie est réalisée au-dessus de la plage est du Rayol (mise en valeur du terrain départemental près du Bailli). Le Projet d'ensemble est défini (au-dessus de Boukarou Beach + au-dessus des garages). En ce qui concerne la seule partie située au-dessus de Boukarou Beach (Parking voitures et vélos, jeux d'enfants, gradins, poubelles semi-enterrées), le dossier a été envoyé pour accord au département, mais sans retour pour l'instant. La réalisation est prévue pour l'été 2019.
	Mettre en œuvre avec les concessionnaires, une méthode de stockage et de gestion des déchets pour éviter la vue et les odeurs des poubelles, tout en facilitant leur utilisation.	PL	Les conditions d'exploitation de la déchetterie pour les (seuls) particuliers, avec une ouverture le samedi sont acceptables.
	Mettre en place une signalétique de nos plages, de nos commerces, et du Domaine du Rayol aux entrées de la commune avec une charte graphique bien visible vantant la qualité de nos équipements en plusieurs langues Un plan de 3 ans pour redessiner les arrières- plages Un plan de 18 mois pour la signalétique	PL	Les entrées de commune, comme les sites d'intérêt général, devraient être coordonnées avec l'intercommunalité, la signalétique restant communale mais homogène. Le Rayol-Canadel étant une des entrées du Golfe de Saint-Tropez, il serait normal que la Communauté de commune prenne en charge cet aménagement. La première phase consistera en la suppression des panneaux existants accompagnée de la proposition de remplacement dans un format unique. La discussion porte sur la manière de faire et de financer l'opération avec les commerçants. L'ADRER constate beaucoup d'agitation mais pas de résultat.
Emploi	Favoriser l'installation de nouvelles activités dans la commune (artisans, commerçants, activités de services) et donc la création d'emplois.	ONA	Le programme électoral comportait la création d'un "Pôle Nature" pour y accueillir des activités diverses. Son développement et l'installation d'une résidence seniors, seront à suivre avec attention
	Créer un guichet communal pour conseiller et aider à la création d'entreprise ou à la recherche d'emploi : Relais de service public en lien avec les différents acteurs et spécialistes.	ONA	Pas de commentaire spécifique
	Aider les demandeurs d'emploi à accéder aux conseils et aux offres d'emploi sans avoir à se déplacer, via le projet de création d'un espace multimédia avec ordinateurs et accès à internet, animé par un personnel communal formé gracieusement	ONA	Pas de commentaire spécifique
	Inciter les entreprises et les associations du Rayol-Canadel Pramousquier à se faire appuyer dans l'analyse de leurs besoins de recrutement pour obtenir des conseils et des aides à l'embauche et des emplois aidés.	ONA	Pas de commentaire spécifique
	Analyser systématiquement avant l'embauche d'un nouveau personnel communal (hors mutation) les aides et les contrats aidés possibles.	?	L'ADRER ne possédant pas d'information sur ce point et n'est pas en mesure de l'évaluer.
	Favoriser le tourisme 4 saisons et proposer des animations hors saison d'été pour que l'emploi puisse durer plus longtemps.	PL	Le jumelage avec Strande est une pierre significative à cet édifice important

Tourisme	Créer une synergie entre Comité des Fêtes, Office du Tourisme et Municipalité.	OA	Le COF réalise un travail remarquable mais il gagnerait à améliorer sa cohésion avec les autres acteurs communaux
	Recentrer l'Office du Tourisme vers la promotion de notre destination Le Rayol-Canadel – en phase avec la nouvelle orientation de la Maison de Tourisme du Golfe (La Foux).	ONA	La compétence "Office de tourisme" a été transférée à l'intercommunalité. Deux associations travaillent à la promotion de notre destination (L'association Rayol Europe, gestionnaire du jumelage a comme objectif de dynamiser les visites hors saison et l'Association du Domaine du Rayol)
	S'appuyer sur la Maison du Tourisme du Golfe de St- Tropez pour relayer nos actions.	OA	Pas de commentaire spécifique
	Créer de nouvelles animations à résonance locale et régionale pour favoriser le tourisme "4 saisons" ainsi que des évènements spécifiques pour nos habitants.	PL	Le COF est créatif sur le plan local pour les touristes et pour les habitants. Une balade historique a été lancée pour les estivants
	S'appuyer sur les atouts naturels, historiques, architecturaux et culturels afin de faire rester plus longtemps sur la commune les visiteurs du Domaine du Rayol.	PL	Manifestations festives de mars à octobre, jardin du Domaine ouvert toute l'année, amélioration de la liaison Domaine/ centre du village (augmentation des possibilités de stationnement et de circulation des cars de Tourisme). Le projet - très ambitieux - d'un musée d'art contemporain proposé par l'ADRER à plusieurs reprises s'il recueille beaucoup d'adhésions ne suscite pas de vocation pour sa mise en oeuvre
	Créer de nouvelles activités sportives et relancer celles existantes.	OA	Deux initiatives : – publication d'une cartographie de quatre circuits de randonnée à l'intention des visiteurs. – création de l'association de randonneurs Rand'O Rayol! qui établit le calendrier, organise et encadre des randonnées
	Employer le jumelage comme levier pour attirer des visiteurs hors saison.	OA PL	Les premières visites par petits groupes venus du nord ont démarré via Rayol Europe, qui assure également la promotion du Rayol lors de la semaine de Kiel en Allemagne
	Donner une plus large résonance aux manifestations organisées.	OA	La communication via l'internet et les réseaux sociaux a fait des progrès notables
	Repenser la conception et l'utilisation du Guide du Rayol-Canadel et de notre site internet.	OA	
	Lorsque ces objectifs seront bien engagés, projeter l'image et la notoriété de notre village très fidèlement à notre valeur essentielle : l'authenticité.		
	Créer une marque authentique "Le Rayol" et son application à toutes nos activités et évènements. Assurer le prolongement de cette marque à d'autres produits et services	OA	L'utilisation de la marque "le Rayolet" si elle prolonge le nom de la Villa, située dans le Domaine du Rayol appartenant au Conservatoire du Littoral, peut néanmoins prêter à confusion
	Faire connaître Le Rayol-Canadel Pramousquier de façon ciblée à l'étranger. Nous permettre d'"EXPORTER" chez nos partenaires les fruits de notre richesse naturelle et culturelle. Et inversement, profiter de leurs atouts qui peuvent contribuer à l'animation de notre vie locale.	PL	Vaste programme dont un 1er volet est lancé par Rayol Europe l'association chargée de la gestion du jumelage. On peut espérer que les échanges avec les pays méditerranéens réalisés par le Domaine du Rayol auront une répercussion sur la notoriété du village maintenant que la collaboration Municipalité/Domaine est effective
Donner un fameux coup de pouce à l'éducation & à	OA	Premiers pas avec l'organisation par Rayol Europe d'un séjour des préadolescents de la commune	

	l'expérience de nos jeunes pour mieux les préparer à leur vie professionnelle grâce à des échanges.		en Allemagne en juillet 2017
Jumelage	Sans parler de coopération dans d'autres domaines tels que les expériences et idées intra communales, le développement durable, l'emploi...	PL	Un échange d'expérience avec les sapeurs pompiers de Strande est prévu
Au service du développement touristique	Nous ciblerons en priorité les pays nordiques ... la Suède, la Norvège, la Finlande et le Danemark, ainsi que l'Irlande, l'Ecosse, l'Angleterre et le Pays de Galles	OA	En définitive c'est STRANDE commune de l'Allemagne du nord qui a répondu aux sollicitations des porteurs de projet
	Nous quitterons les sentiers battus et fort courus de la proximité car notre objectif est de faire connaître le Rayol-Canadel dans les pays où le climat est tel que le "hors saison", notre hiver, est pour eux presque mieux que leur été...car l'objectif ultime c'est bel et bien de les inciter à venir hors saison afin de.... Faire vivre notre village toute l'année	OA	Le jumelage avec une commune de l'Allemagne du nord amorce clairement la réalisation de cet objectif. Plusieurs visites "privées" sont intervenues cet hiver 2017
	Nous présenterons notre village, conformément au positionnement que nous allons élaborer et affirmer dans les mois qui viennent en tant que : "La Porte d'Entrée du Golfe de St.Tropez et de la Corniche des Maures"	PL	le SCOT actuellement en révision ne positionne pas le Rayol comme porte d'entrée principale sur le golfe mais reste une petite porte. Le Maire a récemment annoncé un projet de mise en valeur du col du Canadel pour rendre cet accès digne du site qui l'entoure. Ce projet devrait être concerté avec la Communauté de communes
	Pour aboutir sur 2 ou 3 jumelages pendant la prochaine mandature, nous mettrons sur pied un "Comité de Pilotage des Jumelages et Partenariats" qui continuera par la suite à piloter les contacts et manifestations qui en résulteront.	PL	Rayol Europe a l'ambition de réaliser plusieurs jumelages
Artisanat	Soutenir le développement des artisans déjà installés dans la commune et aider à compléter l'offre via l'installation d'autres artisans et de TPE - Très Petites Entreprises (élimination des déchets verts, élagueurs, piscinistes...).	OPA	La municipalité est parvenu à regrouper les entreprises de jardin pour une mutualisation du gros matériel, mais l'établissement d'une zone artisanale semble au point mort. L'aménagement du Pôle Nature dans l'ancienne carrière fait l'objet d'un programme de promotion qui sera opérationnel après modification du zonage PLU
	Proposer avec le Pôle Emploi un soutien à l'embauche avec des contrats aidés.	OPA	Des contrats aidés sont mis en place dans la commune pendant la saison
	Mettre en place un bureau de support administratif (création / financement / aide aux appels d'offre / déclarations / recrutement...).	ONA	Pas de commentaire spécifique
	Être irréprochable dans le choix des entreprises pour ne pas pénaliser les artisans locaux	?	L'ADRER n'est pas en mesure d'évaluer ce point
	Compte tenu de la valeur du foncier et les contraintes du POS, mettre à disposition une aire de stockage pour le matériel, avec quelques garages.	OPA	Un service de stockage des végétaux est à la disposition des professionnels à la mairie.
	Aider (avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie) à l'acquisition des gros matériels d'investissement	OPA	Objectif très partiellement atteint par la mise en place d'une "coopérative de moyens" entre jardiniers professionnels. Peu de demandes de débroussaillage de terrains privés dont la végétation déborde sur la voie publique ont été réalisés, la Commune en ayant pris la responsabilité en direct.

Commerce	Nouvelles enseignes – faire revivre l’avenue Mistral	OPA	Un nouveau commerce installé. Beaucoup reste à faire
	Relancer les commerces par des actions ciblées (aide de la Chambre de Commerce).	?	L'ADRER n'est pas en mesure d'évaluer ce point
	Redéfinir les marchés et les animations.	OPA	L'équipe du Comité des fêtes a créé de nouvelles manifestations qui rassemblent les habitants: St Patrick, Festival de Cannes, concerts, ciné-club, ciné plein air, ...
	Organiser des livraisons à domicile	ONA	Pas de commentaire particulier
Affaires sociales santé solidarité convivialité mobilité	Maintenir une pharmacie dans le village	OA	Certes la pharmacie est maintenue mais les difficultés aussi
	Contrairement à ce que l’on pourrait penser, de nombreuses personnes connaissent des difficultés dans notre village, en particulier des retraités. L’une des actions que nous mettrons en œuvre sera d’assurer le relais entre ces personnes et les Restos du Cœur.	OPA	Des initiatives communales ont été prises pour organiser avec des bénévoles le transport de petits groupes de personnes. Ces initiatives sont insuffisantes. Un appel à plus de volontaires est lancé par l'ADRER. Un de nos adhérents nous informe de l'impossibilité d'obtenir au Rayol une aide post-hospitalisation à domicile par les organismes habilités.
	Le village n’est desservi que par Varlib sur la RD 559. Etudier les moyens d’augmenter la mobilité au sein du village car cela aura un impact direct sur l’emploi, sur la convivialité et contre l’isolement.	ONA	Ce projet électoral a été étudié en vue d'installer un service de navettes intra muros, mais le coût/rentabilité s'est avéré disproportionné. Ce projet visait aussi l'utilisation de la voie verte comme axe de communication entre les 3 vallons de la commune. Il est donc de notre point de vue lié étroitement à l'aboutissement du projet départemental.
	Employer les ressources qui existent déjà dans le village ainsi que des subventions afin de mettre sur pied des cours de perfectionnement de langues pour mieux communiquer et mieux préparer nos jeunes (cours de rattrapage).	ONA	Ce projet ne peut être mis en œuvre que dans un cadre professionnel
	Coopérer avec les associations et clubs des 12 autres communes du Golfe afin d’organiser des activités conjointes et de partager les ressources disponibles.	PL	Les associations sont généralement réticentes. Toutefois l'association des randonneurs prévoit d'établir un partenariat avec ses homologues, déjà avancé avec Cavalaire
	Mettre à la disposition des villageois plusieurs journées par semaine une petite salle multimédia avec accès et cours internet.	ONA	Pas de commentaire particulier
	Mettre à la disposition des habitants un facilitateur référent et conseiller à l’écoute des conflits courants de la vie afin de limiter les recours en justice, si nombreux et nuisibles à la quiétude de notre village.	ONA	Ce projet s'est avéré impossible à mettre en place par manque de ressource appropriée au Rayol
	Repenser le Pôle Santé pour offrir un vrai service de santé sur base pérenne avec un médecin et une infirmière toute l’année	OA	L'arrivée d'un médecin et la légitimité qu'elle s'est construite sont un vrai succès et apporte un mieux vivre et une sécurité inestimables renforcés par l’infirmière et le kiné
			La livraison de repas à domicile a été étudiée avec la Poste qui propose un service mais très onéreux. Plusieurs habitants, inscrits aux "Restos du Cœur" sont principalement transportés par des bénévoles.

Santé	Organiser des cours de secourisme ouverts et accessibles à toute la population.	ONA	La nouvelle association Rand'O Rayol ! a prévu d'organiser des cours pour ses adhérents
	Mise en place de coffrets de secours comprenant entre autres des défibrillateurs automatiques au Rayol, au Canadel et à Pramouquier.	OA	D'autres défibrillateurs sont à installer dans la commune
	Développer des services spécifiques	ONA	Avec infirmerie, cabinet médical, kiné et pharmacie, la plateforme de base est constituée.
Pra - mousquier	Améliorer l'accès à la plage / Voie verte	ONA	Cf chapitre sur les plages
	Assurer l'intégration des habitants au village	OPA	L'ADRER n'a pas de commentaire sur ce point
	Améliorer l'accès / entrée ouest et la liaison est	ONA	Pour la modification de l'accès dangereux du quartier de la Louve sur la RD 559, aucune discussion entre la commune, le Conseil Départemental et Le Lavandou n'a encore été engagée.
	Un plan de 3 ans encourageant la création d'une association locale, redéployant les services publics, assurant une répartition équitable du budget de la commune, améliorant les accès plages, modifiant avec le Conseil Général l'entrée de la RD 559	OPA	La municipalité veille à la répartition équitable de l'entretien des routes dans le 3 quartiers de la commune. La création d'une association spécifique n'a pas vu le jour ; le local associatif prévu dans les locaux de l'ancien hôtel Centro sera à la disposition de toutes les associations de la commune
Ecole	Sauver les 2 classes et à moyen terme recréer la 3ème perdue en 2009.	OPA	Les deux classes sont maintenues à l'heure de ce bilan. Toutefois les menaces subsistent. Si les programmes de constructions de logements pour jeunes actifs sont retardés à cause des attaques contentieuses, le déficit d'enfants entrainera la fermeture d'une classe.
	Poursuivre l'équipement pédagogique.	OA	Pas de commentaire particulier
	Rénover les cours de récréation (plan sur 3 ans).	OPA	Pas de commentaire particulier
	Réussir le passage aux " nouveaux rythmes scolaires " .	OA	(Le passage à 4 jours par semaine a été décidé après concertation)
	Développer les activités périscolaires	OA	Programme très riche mis en place par un élu qui a mobilisé les savoir-faire des habitants et des associations, qui s'arrêtera à rentrée prochaine.
	Ouvrir une réflexion sur la cantine avec les parents d'élèves.	ONA	Pas de commentaire particulier
	Recréer une concertation étroite (partenariat) de la municipalité avec l'équipe pédagogique et les représentants des parents	OA	Pas de commentaire particulier
	Nommer une animatrice	OA	Pas de commentaire particulier
Solliciter et associer les rayolais de talent et de bonne volonté pour les nouveaux " rythmes scolaires " 4 X 1 H 15 mn / semaine. Ex : langues, danse, peinture, théâtre, jardinage, histoire, etc.. Pour ne pas se contenter, d'une simple garderie.	OPA	Le Directeur de l'école est très satisfait de la collaboration Municipalité/école	

Sport	Recréer des activités liées à la mer et sur les plages.	ONA	Pas de commentaire particulier
	Relancer les tennis et la pétanque	OPA	Oui pour la pétanque
	Proposer des sports adaptés aux jeunes, notamment à travers les activités périscolaires.	?	L'ADRER n'est pas en mesure d'évaluer ce point
	Récupérer le terrain de sport	OA	Ce terrain était utilisé comme parking
	Développer des animations.		De nouveaux rassemblements sportifs se font au Rayol: foulée du littoral, Semaine varoise de la randonnée, marathon du Golfe (liaison avec l'intercommunalité)
	Créer des animations événementielles et faire du Rayol le départ ou le centre de manifestations sportives.	OA	
	Réhabiliter les chemins de randonnée et relier le massif des Maures (GR51).	OA	Depuis 2 ans et demi un énorme travail bénévole a été accompli grâce à 2400 heures de travail de débroussaillage et de balisage
	Faire du vélo le support de nouvelles activités sur route ou chemin	ONA	Pas de commentaire particulier
	Créer 5 animations nouvelles d'ici 2 ans (soutien OT)	OPA	Création de Rand'O Rayol! association qui regroupe les randonneurs de la commune
Sécurité	2014: Réorienter les missions de la police municipale		
	Organiser des rondes toute l'année	OA	Les rondes ont été améliorées en particulier dans les zones sensibles
	Un numéro d'appel 24/24 (avec une astreinte)	ONA	Pas de commentaire particulier
	Une attention particulière aux zones sensibles		Voir ci-dessus
	Renforcer la sécurité de la circulation	OPA	Des avancées significatives sur ce point; Cf infra
	Déplacer les bureaux au centre du village	OA	Mais la police a réintégré la mairie quelques temps après
	2015 – 2017		
	Etudier l'éventuelle installation des caméras vidéo aux 3 entrées/ sorties du village (RD559 est et ouest ainsi que le Col) selon l'étude faite par la Gendarmerie Nationale.	PL	Une étude a été lancée et terminée pour une mise en œuvre en deux phases. Une convention a été passée avec la Gendarmerie pour sécuriser toutes les manifestations publiques
	Réduire la vitesse au Canadel et bien signaler le passage piétons. Etudier l'installation d'un terre-plein central au Canadel et d'un rond - point à Pramousquier avec le Conseil Général.	OPA	Aménagement du "haricot" devant la Nécropole, aménagement du Canadéla par élargissement trottoir, mise en place de barrière de sécurité, réduction à 30km/h de la vitesse maximum en traversée du Canadel, mise en sens unique de plusieurs voies (av Courmes, Cummings)
	Augmenter les capacités de parking.	PL	Cet objectif s'inscrit dans le cadre des projets liés au centre village. Un projet de parking mieux adapté aux visiteurs du Domaine a été lancé avec le concours du Conservatoire du littoral.
	Créer un cheminement pour accéder à la mairie.	ONA	Lié en grande partie au projet Voie Verte
	Entretien d'une relation forte et régulière avec le département, responsable du CPI de la commune, afin d'appuyer les demandes de nos pompiers à leur hiérarchie		Non traité
	Inciter nos jeunes à entreprendre un volontariat de Sapeurs-Pompiers afin de renforcer la disponibilité de nos équipes et donner à notre jeunesse des valeurs nobles et fortes.	ONA	Tentative avortée par manque de ressource adaptée. A noter que les pompiers seront présents sur les deux plages en 2018

	Créer un partenariat entre un futur médecin de la commune et notre Centre de Première Intervention	ONA	Impossible légalement, les pompiers ne peuvent être en relation qu'avec le SAMU
Intercommunalité	Adapter la structure municipale aux compétences restantes		Sujet non traité reporté à une date ultérieure
	S'associer avec d'autres communes pour être représentatif sur les sujets principaux		
	Faire participer les habitants au choix de la Com.Com		
	Améliorer le processus pour demander l'avis consultatif des Conseils Municipaux		
	Chaque décision doit indiquer le coût global et le coût par commune		
	A chaque dépense Com.Com doit correspondre une économie locale (pour maîtriser les impôts)		
	Nos représentants à la Com.Com doivent être des gestionnaires		
Fiscalité	Pour 2015 : Gel des impôts (quoi qu'il arrive !)	OA	Pas de commentaire particulier
	Pour 2017 - 2019 : Augmentation limitée à l'inflation sauf en cas de force majeure : si les dotations de l'Etat baissent de manière trop importante, si des investissements exceptionnels s'avèrent indispensables (catastrophes naturelles)? si les condamnations liées aux contentieux actuels sont trop lourdes.	OA	La stabilité des impôts a été effective sur les 3 premières années du mandat
